

Ravel, le 17 décembre 2015

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE
DU 15 décembre 2015**

Après lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui a été adopté à l'unanimité, le Président passe à l'ordre du jour :

DECISIONS MODIFICATIVES BP 2015 COMMUNE N° 4:

Afin de régler certaine factures et suite à l'encaissement de recettes non prévues monsieur le Maire

Afin de régler certaine factures, monsieur le Maire suggère à l'Assemblée de l'autoriser à effectuer les décisions modificatives suivantes:

1) Fonctionnement:

- Article 6554: - 900.00€ soit un total article 6554 de 25 280.00€.

Soit un total chapitre 65 de 86 927.00€ et un total Recettes de Fonctionnement de 560 679.00€.

Afin d'équilibrer:

- Article 6413: + 900.00€ soit un total article 6413 de 5 900.00€

On obtient donc un total chapitre 012 de 245 810.00€ et un total Dépense de Fonctionnement de 560 679.00€

Après en avoir délibérer, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de donner son accord.